

TABLEAU DE BORD LES POINTS RELAIS CONSEIL EN VAE Région Centre - Année 2006

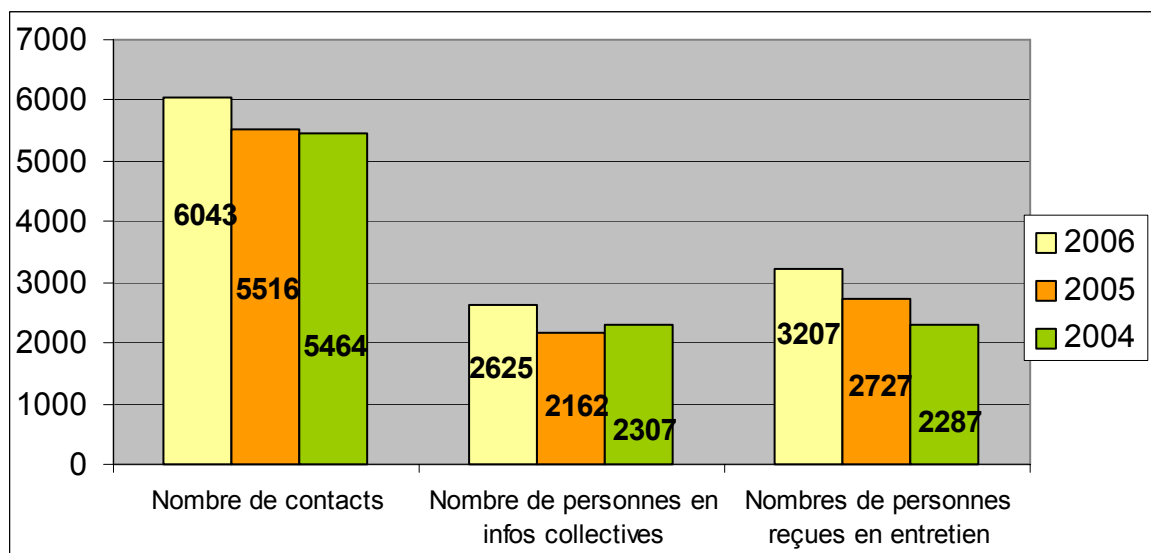
Ce tableau de bord rassemble les données relatives à l'activité des Points relais conseil en VAE de la région Centre.

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- de **25 Points relais conseil** qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés. L'activité du Point relais conseil est mesurée au travers de 3 indicateurs :

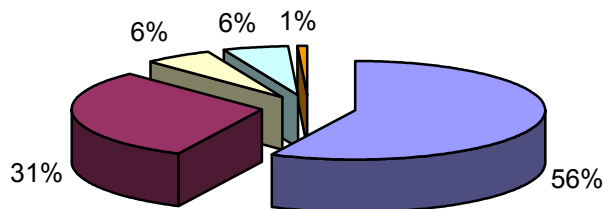
- le nombre de demandes d'informations recensées (contacts),
- le nombre de personnes ayant participé à une réunion d'information collective,
- le nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien conseil individuel.



Nombre de personnes accueillies au PRC au premier semestre sur 3 années

Au niveau des contacts, l'activité des Points relais conseil en VAE est en augmentation. On constate **une hausse constante des entretiens conseil** en VAE. Les bénéficiaires des Points relais conseil viennent chercher un service de conseil pour construire leur démarche VAE, vérifier la pertinence de leur projet. Aujourd'hui, 55% des bénéficiaires poursuivent leur démarche VAE 8 mois après la rencontre d'un conseiller du PRC.

Origine de la demande 2006



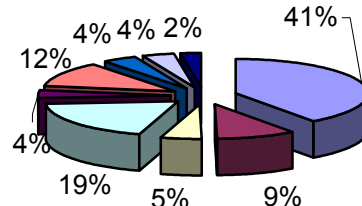
- individuelle
- organismes d'accueil
- entreprises/OPACIF
- centre de formation
- un ami

A 56% les bénéficiaires accueillies dans les Points relais conseil en VAE sont dans une démarche individuelle et dans une recherche de faire valoir un droit d'accès à la certification. Viennent ensuite, pour 43% les organismes, institutions et entreprises qui relaient vers les PRC toutes personnes intéressées par la VAE.

A 41% les personnes souhaitant s'engager dans une démarche VAE sont dans des problématiques fortes de **reconnaitances personnelles** internes à l'entreprise ; en effet les personnes affichant des logiques de mobilité externes (4%) sont très peu nombreuses. En revanche, on voit une augmentation des demandeurs d'emplois souhaitant s'engager dans une démarche VAE pour « booster » leur recherche d'emploi (19%).

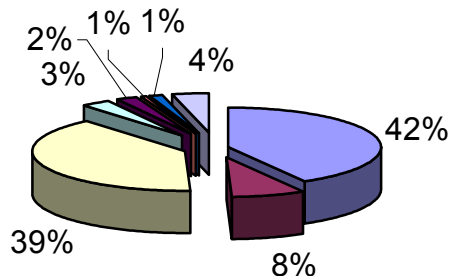
- officialiser mon niveau de compétences
- continuer à me former
- accéder à un concours
- trouver un emploi
- conserver mon emploi
- accéder à une promotion
- changer d'employeur
- m'installer à mon compte

Les motivations d'une demande VAE 2006



- demandeurs d'emploi
- salariés CDD
- salariés CDI
- contrats aidés
- non salariés
- emploi jeune
- intérim
- Autres (bénévoles, femmes au foyer...)

Statut et origines des demandeurs 2006

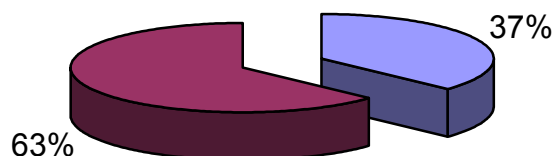


Nous avons toujours depuis 3 ans, la même proportion de **salariés (55%)** et de **demandeurs d'emploi (42%)** qui viennent chercher conseil auprès des PRC.

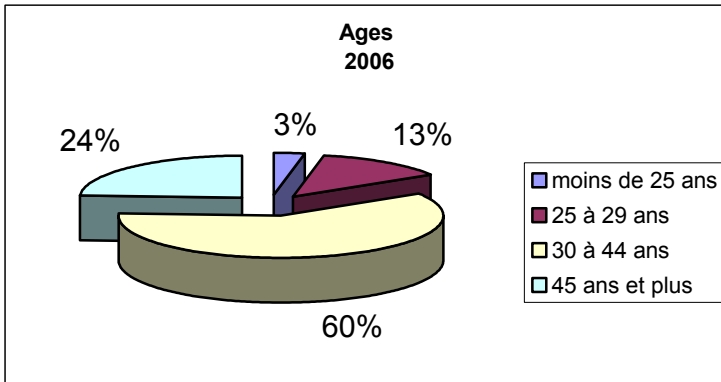
On peut remarquer une augmentation par rapport aux **bénévoles, les femmes au foyer, les emplois-jeunes (fin de contrat) et les intérimaires (1% en 2005)** venant davantage se renseigner sur la VAE et la pertinence d'un tel projet au regard de leur situation.

Nous avons toujours plus de femmes aujourd'hui (**66% en 2005**) venant chercher des conseils sur la VAE.

Pourcentage Hommes/Femmes 2006

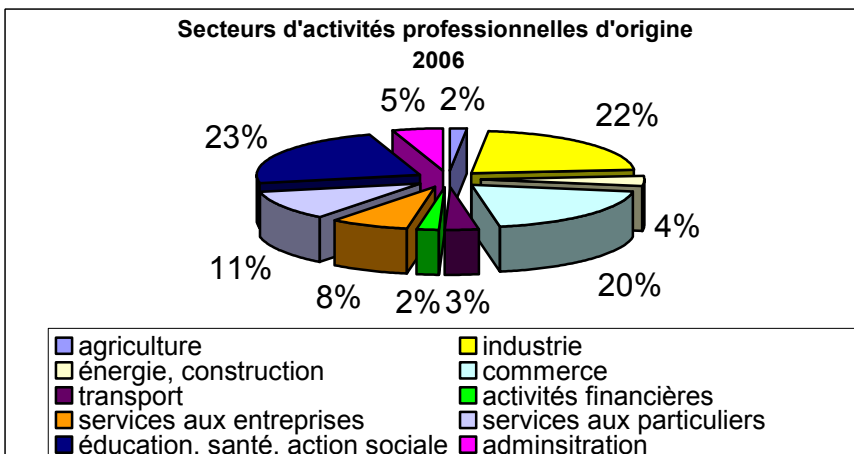
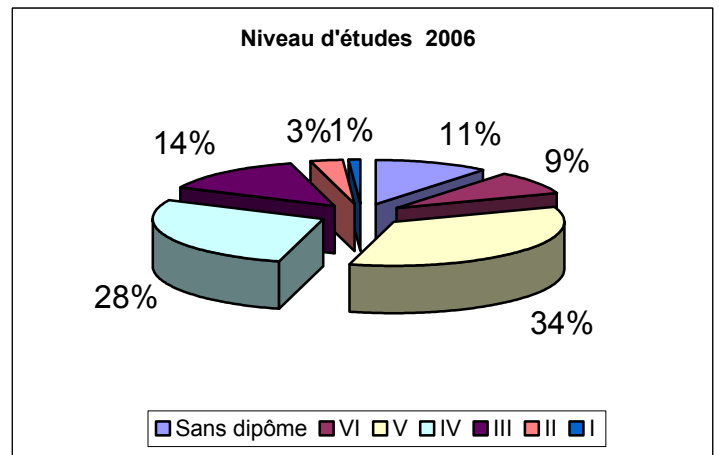


- hommes
- femmes



Les personnes souhaitant vers une VAE sont à un carrefour de leur vie professionnelle ; ils ont entre **30 et 44 ans**. L'engagement dans la validation d'une certification est motivé pour impacter des choix futurs, faire évoluer une trajectoire professionnelle et personnelle.

Le niveau d'études des personnes reçues dans les PRC est **majoritairement de niveau V**. Cette tendance est stable par rapport aux années précédentes. Le PRC peut alors jouer un rôle de conseil dans la construction de parcours d'accès à la certification.



En 2006, le **secteur de l'industrie est en hausse (+4%)** et le secteur éducation, santé action sociale plutôt en baisse (-3%) sur l'accueil dans les PRC.

Les hypothèses de certifications vont à **43% sur les diplômes de l'Education nationale enseignement secondaire et 19% enseignement supérieur** (universités et CNAM). Viennent ensuite les **titres professionnels du ministère en charge de l'emploi à hauteur de 22%**.

